

TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

INVESTIR POUR LA FORMATION
DES MANAGERS DE LA COMMUNICATION
DONT LE MONDE AURA TOUJOURS BESOIN

ISTC

MANAGEMENT
et COMMUNICATION



Piero TURCHI
Directeur Général de l'ISTC

« Dans un monde de plus en plus complexe et en transformation profonde, la communication joue un rôle essentiel. Créer du lien, comprendre les enjeux contemporains, piloter des projets et accompagner les transformations : tels sont les défis auxquels nous préparons nos étudiants avec engagement et exigence.

Depuis 35 ans, l'ISTC prépare les **futurs managers de la communication**, capables d'agir avec sens, de manager avec impact et de répondre aux grands défis de notre temps.

Chaque année, nous accompagnons plusieurs centaines d'étudiants, en formation initiale et en alternance, en lien étroit avec les entreprises.

Avec son plan stratégique « **Route 2028** », l'ISTC engage une nouvelle dynamique de développement avec une ambition claire : **faire de l'ISTC une grande école de management et communication, référence en France et à l'international, en préparant nos étudiants aux évolutions du monde professionnel et aux grands enjeux éthiques et sociétaux.**

En choisissant de verser le solde de votre taxe d'apprentissage à l'ISTC, vous faites le choix :

- de nous aider à **poursuivre notre mission d'intérêt général** et de préparer ensemble les acteurs de demain
- de soutenir l'**excellence académique et la valorisation de diplômes reconnus** par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- de contribuer au **déploiement de projets pédagogiques innovants**,
- de participer à l'**amélioration des conditions d'apprentissage** et de vie étudiante.

Bien plus qu'un simple soutien financier, votre contribution permet à nos étudiants de développer leur expertise, leur sens des responsabilités et leur capacité à évoluer dans des environnements complexes. Les talents que nous formons aujourd'hui accompagneront demain les transformations de vos organisations. »

L'ISTC EN CHIFFRES

750 étudiants

120 étudiants internationaux

70 partenaires académiques

3 500 diplômés

2 diplômes d'État (Licence & Master)



CLASSEMENTS & RECONNAISSANCE



1^{ère} Licence en Communication et Digital des Hauts-de-France



Lauréate des Trophées de la pédagogie Eduniversal 2025

LE FIGARO étudiant

4^{ème} école de Communication en France (Le Figaro Etudiant 2026)

CERTIFIED



HappyIndex AISchool FRANCE 2025

Labellisée Happy@School

CE QUE LA TAXE A PERMIS EN 2025

• Le renforcement des liens avec le monde économique

- accueil de plus de 50 professionnels pour les « **rendez-vous de l'Employabilité** », organisation d'« **Inside** » en entreprise (chez EDF, Technicom, Doublet, Mondial Relay, Kiabi Village, Société Générale...), permettant à nos étudiants de découvrir la réalité du monde professionnel,
- placement de plus de **100 étudiants de Master 1 en alternance** dans vos organisations,
- Travail sur des **cas réels d'entreprises en licence et master** (Decathlon, Enedis, Le Booster,...),
- Lancement de la **Junior Conseil ISTC**, intégrée à la CNJE (Confédération Nationale des Junior-Entreprises) fin 2025.

• Le développement de nouvelles formations :

- Ouverture dès septembre 2026 d'une **licence bilingue « Droit & Média »** en partenariat avec la Faculté Libre de Droit de l'Université Catholique de Lille,
- Création du **comité pédagogique**, accueillant des professionnels des métiers de la communication, pour intégrer les problématiques terrain des entreprises dans nos maquettes pédagogiques.

• L'amélioration de la vie étudiante sur nos campus

- Organisation d'une **journée d'intégration dédiée aux alternants**,
- Organisation d'**événements fédérateurs** entre nos étudiants en voie initiale, nos alternants et nos étudiants internationaux (semaine internationale, vie associative...)

GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, L'ISTC POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT !

La taxe d'apprentissage constitue une ressource essentielle au développement de notre école. **Association à but non lucratif et d'intérêt général**, l'ISTC dédie l'intégralité de ses ressources au projet pédagogique et à la qualité de vie de ses étudiants.

En fléchant le solde de votre taxe d'apprentissage vers l'ISTC, vous participez au déploiement du projet stratégique de l'école, **Route 28**, à travers :

- **l'amélioration de l'expérience étudiante** : lancement du chantier de notre futur campus à Vauban (livraison 2028) - un lieu de créativité, d'innovation et d'hybridation pédagogique,
- **la poursuite du développement de formations en lien avec les attentes du marché**, et axées sur l'hybridation des compétences,
- **le soutien de la recherche** : publications de nos enseignants-chercheurs, développement de partenariats stratégiques, ouvrages collectifs...
- **l'engagement dans la transition écologique** : dépôt de la demande de label DD&RS prévue fin 2026, intégration des enjeux de durabilité de manière transversale dans nos programmes et projets étudiants.



COMMENT ATTRIBUER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ISTC

1. Connectez-vous sur SOLTÉA :

www.soltea.education.gouv.fr

- 1^{ère} période de répartition : du 26 mai au 21 août 2026
- 2^{ème} période de répartition : du 3 septembre au 21 octobre 2026



2. Fléchez le versement du solde de votre taxe vers l'ISTC :

Code UAI : 0596011N

**POUR TOUTE INFORMATION,
CONTACTEZ :**

Amaury de Baudus
amaury.debaudus@istc.fr
Tél. 03.59.31.50.17
www.istc.fr

**Merci pour votre contribution
au développement de l'ISTC !**

**ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT**

81 boulevard Vauban - 59000 LILLE

Tel. +33 (0)3 59.31.25.72
contact@istc.fr

